

PÔLE HYGIÈNE-SANTÉ



• Sensibilisation sur les addictions :

Objectifs : Sensibiliser aux dangers de diverses addictions (alcool, tabac, drogues, médicaments, jeux vidéos ...).

Outils : En fonction de la thématique abordée : des kits pédagogiques, des simulateurs, des tests d'évaluation de dépendance ou d'abus, des documents, des diaporamas pédagogiques...

Les interventions sur les addictions peuvent être délivrées sous forme d'ateliers de sensibilisation ou de formation pour de petits groupes (10 à 12 personnes). Ces interventions peuvent être adaptées à une demande particulière.

• Sensibilisation sur la nutrition :

Objectifs : Donner des conseils en équilibre alimentaire et adapter l'alimentation aux conditions de travail (ex : travail posté).

Outils : Documentation, diaporama, calcul de l'IMC (indice de Masse Corporelle) et enquêtes sur les habitudes alimentaires.

PÔLE QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement)



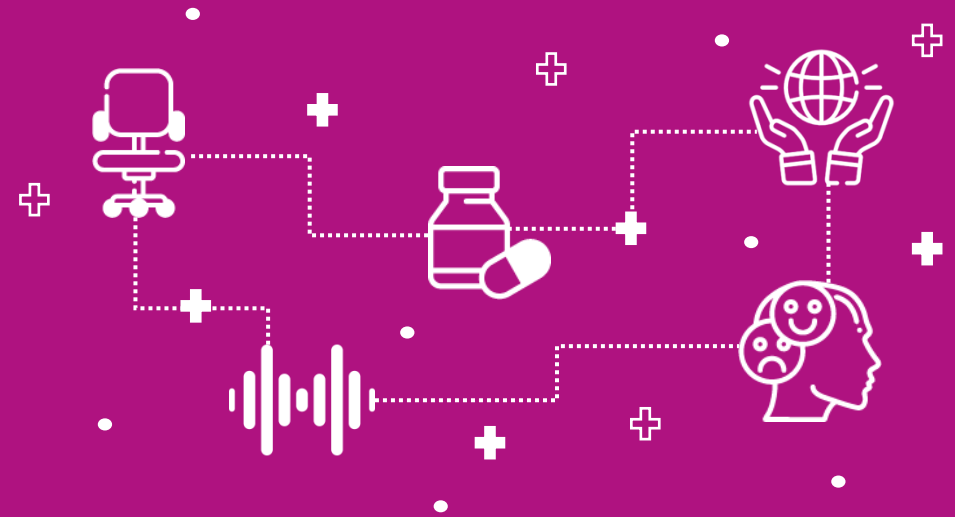
• Sensibilisation aux Risques Routiers Professionnels (R.R.P) :

Objectifs : Informer, sensibiliser les entreprises et leurs salariés aux dangers de la route, en rendant leurs déplacements missions / trajets plus sûrs et obtenir un changement de comportement.

Contenu :

- o Rappel des responsabilités du salarié et de l'employeur,
- o Information sur les règles de conduite (vitesse, temps de réaction, distance de sécurité, fatigue, code de la route...),
- o Les dangers sous les effets : alcool, drogues, médicaments et l'influence du téléphone,
- o Comment organiser ses déplacements et vérifier son véhicule ?
- o Rappel sur le chargement et l'arrimage,
- o L'éco-conduite.

Durée : Module interactif (films chocs de la sécurité routière, diaporamas, parcours lunettes simulant une prise de cannabis et d'alcool, réactiomètre, QCM) d'une durée entre 1h et 3h30, adapté aux horaires et à l'activité de l'entreprise. Groupe de 6 personnes maximum.



ATELIERS DE SENSIBILISATION

Vos besoins, nos actions.

CONTACT :



1, avenue de l'Europe, 59880 Saint-Saulve
Tél. 03 27 46 19 24
information@astav.fr

www.astav.fr



Votre équipe de Santé au Travail vous conseille et vous accompagne.

PÔLE ERGONOMIE



• Sensibilisation au travail sur écran :

Objectifs : Connaître les bonnes postures et savoir bien installer son poste de travail (siège, périphériques : écran, clavier, souris...) afin de préserver la santé des salariés et de prévenir les risques de sédentarité liés au travail sur écran prolongé.

Sensibilisation applicable pour le travail sur écran en entreprise ou à domicile (télétravail).

Durée : 1h par groupe de 10 personnes.

• Sensibilisation aux risques liés à la manutention manuelle :

Objectifs : Sensibiliser les salariés ayant à effectuer du port de charge sur les risques de la manutention manuelle, les dommages causés et les moyens de prévention à mettre en place. Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-charger de charges inertes.

Durée : 3h par groupe de 10 personnes.

• Sensibilisation aux postures pénibles :

Objectifs : Sensibiliser les opérateurs (postes de travail non sédentaires) sur les postures contraignantes à risque (lombalgie - TMS).

Contenu :

- Rappel des critères et seuils / Facteurs de risques « postures pénibles »,
- Information et démonstration des postures de travail sécuritaires,
- Présentation de dispositifs d'assistance physique et tests utilisateurs sur la base du volontariat,
- Réponses aux questions diverses.

Durée : 20 à 30 minutes par groupe de 4 à 5 opérateurs maximum.

PÔLE MÉTROLOGIE



• Informations et sensibilisation sur le risque bruit :

Pour rappel, obligation de l'employeur d'informer les salariés sur le risque du bruit (Décret 2006-892).

Public visé : Salarié dont l'exposition au bruit a été évaluée.

Objectifs :

- La nature de ce type de risque,
- Les mesures prises en application des articles R. 231-130, R. 231-131 et R. 231-132 en vue de supprimer ou de réduire au minimum les risques résultant de l'exposition au bruit, y compris les circonstances dans lesquelles les mesures s'appliquent,
- Les valeurs limites d'exposition et les valeurs d'exposition déclenchant l'action de prévention fixées à l'article R. 231-127,
- Les résultats des évaluations et des mesurages du bruit effectués en application de l'article R. 231-128, accompagnés d'une explication relative à leur signification et aux risques potentiels,
- L'utilisation correcte des protecteurs auditifs individuels,
- L'utilité et la façon de dépister et de signaler des symptômes d'altération de l'ouïe,
- La surveillance médicale,
- Les pratiques professionnelles sûres, afin de réduire au minimum l'exposition au bruit.

Durée : 1h par groupe de 10 personnes.

PÔLE TOXICOLOGIE



• Sensibilisation sur les risques chimiques :

Objectifs : Sensibiliser sur :

- Les dangers des produits chimiques et la réglementation associée,
- Les risques qui en découlent,
- Les moyens de protection,
- Les moyens de contrôle de ces risques,
- Les méthodes d'évaluation des risques.

Durée : Variable en fonction de la demande. 1h par groupe de 10/15 personnes ou par le biais de stands en libre accès au sein des entreprises (*par exemple lors de journée sécurité*).



Ce sont les principales thématiques abordées sans qu'elles ne soient exhaustives. Elles sont adaptées à la demande des entreprises.

PÔLE PSYCHOLOGIE



• Risques psychosociaux (RPS) : de quoi parle-t-on ?

Objectifs : Clarifier la notion de RPS pour mieux les appréhender.

Contenu :

- Cadre juridique et enjeux de prévention,
- Définition et spécificités de ces risques,
- Facteurs de risques et lien entre exposition à ces facteurs et dégradation de la santé,
- Manifestation des RPS : stress, violence au travail, épuisement professionnel,
- Leviers pour agir face aux RPS.

Durée : ½ journée.

• Détecter et accompagner un collaborateur en situation de souffrance

Contenu :

- Les risques psychosociaux : définition, manifestation et causes,
- En tant que manager, comment agir face aux RPS ? À quoi dois-je être vigilant ?
- Mieux écouter pour mieux comprendre la situation de souffrance au travail,
- Rechercher des solutions.

Durée : 1 journée.



Le contenu et les objectifs des sensibilisations sont discutés en amont avec l'entreprise afin de les adapter à leurs attentes et aux réalités du terrain. Le format peut aussi être ajusté.